

Le suivi d'un animal épileptique



Comme pour toute maladie chronique, il est très important d'effectuer des contrôles réguliers chez un vétérinaire lorsque son animal souffre d'épilepsie. Cela permet de s'assurer que le traitement est adapté et que l'animal a une bonne qualité de vie.

Pourquoi est-il très important d'effectuer des suivis ?

L'épilepsie est une maladie nerveuse chronique se traduisant par des crises convulsives (partielles ou généralisées) chez l'animal.

Le vétérinaire peut décider de mettre d'emblée un animal sous traitement ou préférer surveiller et mettre l'animal sous traitement seulement si les crises deviennent plus fréquentes.

Lorsqu'un traitement est mis en place, celui-ci est généralement donné **à vie** aux animaux épileptiques.

L'objectif du traitement est de **contrôler les crises et réduire leur fréquence, leur durée et leur intensité tout en minimisant les effets secondaires** liés à la prise de médicaments anticonvulsivants.

Il est très important de mettre en place un suivi pour que le vétérinaire puisse avoir un aperçu

des crises. Le suivi permet d'en savoir plus sur l'efficacité du traitement et sur la qualité de vie de l'animal.

La posologie d'un traitement varie en fonction des chiens. Elle peut aussi varier au cours du temps. Pour trouver le traitement le plus adapté à l'animal, il est donc souvent nécessaire de réaliser plusieurs ajustements.

Même si l'animal est sous traitement, l'épilepsie peut s'aggraver, les crises peuvent devenir plus fréquentes, plus graves, etc... Il est nécessaire d'en informer le vétérinaire traitant de l'animal.

Comment procéder en pratique ?

Il est important de **noter toutes les crises** présentées par l'animal pour un bon suivi. Les notes peuvent se faire :

- Sur un carnet : à demander à votre vétérinaire ou à télécharger [ici](#)
- Sur [le site Mon animal épileptique](#)
- Sur une **application Smartphone** « Épilepsie du chien et du chat : suivi des crises » :
Sur [App Store](#) / Sur [Google Play Store](#)

Grâce au site [Mon animal épileptique](#) et à l'application précédente, il est possible d'enregistrer facilement les crises les traitements en cours. L'historique des crises peut être consulté à tout moment et un récapitulatif mensuel peut être envoyé au vétérinaire traitant de l'animal. La preuve en vidéo : <https://youtu.be/rgQ-dWNvzwc>

Concernant les crises, il faut noter : la date et l'heure des crises, la durée des crises, s'il s'agit de crises partielles ou généralisées, etc...

Le vétérinaire peut évaluer **l'efficacité du traitement** en regardant s'il y a une amélioration suite à la mise en place d'un médicament ou après un changement de posologie.

En cas d'efficacité insuffisante, la dose du traitement peut être augmentée. S'il n'est plus possible d'augmenter la dose, alors il est possible d'associer un autre traitement ou de changer de traitement.

Lors des suivis, le vétérinaire peut aussi **surveiller l'apparition d'effets secondaires** au traitement : augmentation de l'appétit, baisse d'énergie, somnolence, atteinte du foie (une prise de sang sera nécessaire pour doser les paramètres hépatiques)...

Le premier suivi est conseillé **15 jours après** l'initiation du traitement ou tout changement de doses ou de médicaments.

Les propriétaires peuvent aussi **marquer l'horaire et la date des prises** pour ne pas oublier de donner quotidiennement son traitement à l'animal. Une **bonne observance** du traitement est

essentielle pour que le traitement soit efficace.

Pour fédérer les propriétaires, il est très important qu'ils comprennent la maladie, son traitement et l'importance du suivi. Les propriétaires retrouveront de nombreuses informations **sur le site [Mon animal épileptique](#)** où il y a plus de 60 fiches sur l'épilepsie rédigées par des vétérinaires et des actualités régulières. Les dernières actualités sont aussi retrouvées **sur Twitter [@AnimalEpileptiq](#)**. Enfin, il est aussi possible d'échanger sur la **[communauté Facebook Mon animal épileptique](#)** avec d'autres propriétaires.